



CARITAS - DÉVELOPPEMENT NIGER

Niamey – NIGER

Secrétariat Exécutif National

CADEV – Niger

BP : 11 580 ou 10 270 CTN 8000 Niamey

Tel : 20 -74 – 00 - 40

## TERMES DE REFERENCE

# ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME D'APPUI À LA RESILIENCE DES COMMUNAUTÉS D'AYOROU ET NIAMEY (PARCAN)/ Gakassineye 2022-2025

Dans le cadre du partenariat entre CADEV Caritas Niger et Caritas Danemark, CADEV envisage de mandater des évaluateurs qualifiés pour réaliser une évaluation indépendante et de fin du « **Programme d'Appui à la Résilience des Communautés d'Ayorou et Niamey (PARCAN)/ Gakassineye 2022-2025** ».

## 1. CONTEXTE

La **Caritas développement Niger (CADEV)**, communément appelée « Caritas », existe au Niger depuis 1962 sous le nom de Secours Catholique nigérien. Elle fut par la suite restructurée en 2005 avec le Bureau d'Animation et de Liaison au Développement (BALD), une structure créée en 1984 par les Évêques du Niger, pour devenir la CADEV Niger (Caritas Développement Niger). Elle est officiellement constituée en mars 2005 et est reconnue par l'Etat nigérien comme O.N.G de droit nigérien par Arrêté n°296/MI/D/DGAPJ/DLP du 19 août 2005.

Au plan national, la CADEV Niger est classée parmi les premières organisations humanitaires et de développement du pays. Elle est reconnue pour son professionnalisme et pour la justesse de ses activités. La CADEV Niger dispose de deux bureaux diocésains à Niamey et à Maradi qui couvrent l'ensemble du territoire et un Secrétariat Exécutif National basé à Niamey qui sert d'espace de coordination des actions entre les bureaux et les partenaires.

La Caritas Développement Niger (CADEV-Niger) est une ONG apolitique, non confessionnelle, à but non lucratif qui travaille à la mise en œuvre de la pastorale sociale de l'Eglise sur toute l'étendue du territoire nigérien en fonction des capacités et moyens qui lui sont disponibles, ainsi que la présence d'autres acteurs.

Elle mène des projets d'urgence et de développement en particulier en luttant contre l'insécurité alimentaire chronique au Niger, mais son domaine d'intervention est plus varié. Elle participe notamment à favoriser le dialogue islamo-chrétien et la coexistence entre les communautés.

**Quant à Caritas Danemark (CDK)**, elle est une organisation danoise non gouvernementale, humanitaire et de développement certifiée CHS et membre de la confédération internationale Caritas Internationalis, composée de 162 organisations Caritas nationales.

Avec plusieurs accords-cadres de partenariat (ACP) à long terme avec des organisations nationales Caritas, CDK et ses partenaires luttent contre la pauvreté, les inégalités et l'injustice en améliorant l'accès aux services humanitaires essentiels, en promouvant et en protégeant les droits, en renforçant la cohésion sociale et en améliorant les moyens de subsistance durables. CDK a conclu un accord de partenariat stratégique II (SPA II) avec le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark (MAE) pour la période 2022-2025.

Le programme SPA II de CDK comprend sept partenariats internationaux de quatre (4) ans avec l'organisation nationale Caritas, qui reçoit un soutien à long terme pour mettre en œuvre des activités humanitaires et de développement en fonction des besoins et des priorités locales. Dans le cadre de la dernière année de mise en œuvre du programme SPA II au Niger, CADEV Caritas Niger recherche une équipe de consultants qui entreprendront une évaluation de fin de programme PARCAN (2022-2025).

Les objectifs globaux du **Programme d'Appui à la Résilience des Communautés d'Ayorou et Niamey (PARCAN)/ Gakassineye** (réf. 2023NI) sont de contribuer au développement socio-économique et à l'amélioration de la résilience des ménages vulnérables à Niamey, ainsi que des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des réfugiés et des communautés d'accueil dans la région de Tillabéri touchée par la crise multidimensionnelle. Les secteurs d'intervention sont l'urgence ; la sécurité alimentaire ; la nutrition, la cohésion sociale et la gouvernance.

## 2. APERÇU DE L'ÉVALUATION

**Objectif et justification :** Le but de la mission est de fournir à CADEV Niger/CDK des informations vérifiées de manière indépendante sur les principaux domaines d'enquête pertinents pour le programme, en éclairant les stratégies de sortie, les ajustements et les décisions stratégiques concernant l'orientation des futurs partenariats conjoints. Les recommandations, les facteurs de réussite, les meilleures pratiques et les apprentissages capturés dans le travail sont considérés comme essentiels à l'élaboration de programmes efficaces et efficaces, et pour positionner l'organisation afin de mieux répondre aux besoins futurs en matière d'aide humanitaire et de développement sur la base de données probantes sur ce qui fonctionne et pourquoi.

**Objectif et buts :** L'objectif de la mission est d'évaluer le PARCAN selon les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité/d'impact, d'efficience et de durabilité. Ceci dans le but de renforcer la responsabilité de CADEV vis-à-vis des titulaires de droits, des bailleurs de fonds et des communautés. On ne s'attend pas à ce que l'évaluation soit une évaluation d'impact à part entière, mais elle peut permettre d'apprécier les changements et améliorations obtenus par les interventions du programme apportées au niveau des communautés cibles. L'évaluation doit informer sur la valeur ajoutée de CARITAS DK dans son partenariat avec CADEV et le Bureau du Diocèse de Niamey pour atteindre des résultats, y compris la prise en compte des principales priorités du partenariat transversal.<sup>1</sup> L'évaluation documentera les principaux enseignements et les meilleures pratiques du programme et proposera des recommandations réalisables et axées sur l'utilisation pour l'amélioration et l'orientation future de la programmation conjointe des partenaires.

**Portée de la mission :** La portée de la mission d'évaluation porte sur PARCAN et ses principales parties prenantes, de sa création à son état actuel de mise en œuvre (début 2025). L'évaluation devrait prendre en compte l'historique du partenariat entre CADEV et CDK en ce qui concerne la mise en œuvre, la coordination et les résultats du partenariat actuel de la SPA II.

**Utilisateurs et public de l'évaluation :** Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont CADEV et CDK. Ses constatations et conclusions seront communiquées aux groupes et conseils d'administration de chaque organisation.

**Gestion de l'évaluation :** Le processus d'évaluation sera dirigé du début à la fin par un **groupe de référence d'évaluation** (GRE) composé de représentants de la CADEV, en dialogue avec CDK. Cela comprend l'évaluation des offres éventuelles (Vérification des procédures de CADEV pour acquisition des services, consultants etc. ) la participation aux réunions de démarrage, de débriefing et de validation, ainsi que la signature et l'approbation des rapports d'évaluation initiaux et finaux. Le(s) évaluateur(s) sera

---

<sup>1</sup> Approche fondée sur les droits de la personne (HRBA), Ne laisser personne de côté (LNOB), Genre, Engagement des jeunes, Humanitaire, Actions de développement et de paix (Nexus), et Climat et environnement.

(seront) chargé(s) de planifier, de coordonner et de mettre en œuvre le processus d'évaluation conformément au présent mandat. Il est recommandé que le ou les évaluateurs proposent une fonction d'assurance ou de contrôle de la qualité déconnectée de la mission et clarifient leur implication dans le processus d'évaluation. Au besoin, le groupe de référence/responsable du programme CADEV fournira la documentation clé du projet et l'accès aux listes d'informateurs clés et d'intervenants. Le chef de l'équipe d'évaluation est chargé de soumettre le rapport initial et final ainsi que le résumé dans une structure et une présentation conforme aux livrables du présent mandat.

**Processus d'évaluation** : Le processus d'évaluation comprendra quatre phases principales : 1) démarrage/ «inception» ; 2) le travail sur terrain où et quand possible (moyens alternatifs=téléconférences/WhatsApp) et collecte de données ; 3) l'analyse et la validation et ; 4) rédaction du rapport. Au cours de la **phase de démarrage**, le(s) évaluateur(s), en coordination avec le GRE, opérationnalisera ce mandat et finalisera les méthodologies et les approches, clarifiera les stratégies et critères d'échantillonnage potentiels. Cette approche s'appuie sur un examen préliminaire des documents, des entrevues avec des informateurs clés, des discussions sur les problèmes potentiels liés à la logique d'intervention et à la Théorie de Changement, et une entente sur l'objectif et la portée de l'évaluation finale. À la fin de la phase initiale, l'évaluateur produira un rapport initial, y compris un plan opérationnel détaillé pour la réalisation du travail d'évaluation sur le terrain, la collecte et l'analyse des données, sous réserve de l'approbation du GRE. La **phase de travail sur le terrain ou réunions virtuelles et de collecte de données** permettra de collecter systématiquement des données et des informations provenant d'un éventail de sources pertinentes, en utilisant une base d'échantillonnage solide et des méthodes de collecte de données, en s'appuyant sur l'étude documentaire initiale et les indicateurs-clés d'interviews pour valider les informations existantes, combler les lacunes en matière de connaissances et assurer la triangulation des informations. La **phase** d'analyse devrait comprendre le nettoyage, la vérification et l'organisation des données, l'agrégation des données aux résultats, la triangulation et la collecte éventuelle de données de suivi. Elle aboutira à la catégorisation, à l'opposition, à la comparaison et à l'interprétation des résultats, c'est-à-dire à la formulation de conclusions. Les enseignements tirés de l'évaluation présentent une sélection de constatations et de conclusions clés et les évalue dans une perspective plus large de généralité et d'applicabilité plus large. L'évaluateur traduira les conclusions et les leçons apprises en recommandations préliminaires bien fondées et clairement étayées. Afin d'améliorer le détail et la compréhension des leçons apprises et des recommandations, et donc l'utilité de l'évaluation, on s'attend à ce que les constatations, les conclusions et les recommandations préliminaires soient validées dans le cadre d'un dialogue avec le GRE. La **phase de rédaction des rapports** commence à la phase de lancement, lorsqu'un projet de rapport initial est présenté sur la base du mandat, et se termine par la soumission et la présentation du rapport d'évaluation final. Les rapports doivent tenir compte des intérêts et des antécédents du public visé par l'évaluation, et doivent être fondés sur les constatations de *toutes les* étapes du processus d'évaluation. CADEV et CDK recherchent du consultant des rapports courts et précis, rédigés dans un langage compréhensible et facile à lire.

**Qualité de l'évaluation** : Le ou les évaluateurs doivent respecter les normes de qualité du CAD de l'OCDE pour l'évaluation ainsi que les lignes directrices d'évaluation de CADEV. L'évaluateur mandaté doit adhérer aux principes **d'intégrité, d'objectivité** et de **respect** des participants et des informateurs. À ce titre, l'évaluateur doit mener l'évaluation de manière honnête, transparente et diligente à l'égard des tâches assignées. Il s'agit notamment de déclarer tout **conflit d'intérêts** potentiel et de s'assurer que **les préjugés personnels** ou les pressions externes n'influencent pas les résultats, et que tous les participants sont traités avec dignité et respect, en veillant à ce que leurs points de vue et leurs expériences soient pris en compte. Il est attendu de l'évaluateur qu'il s'engage et adhère aux principes de sauvegarde, et de lutte

contre la corruption et au code de conduite de CADEV. Le(s) évaluateur(s) doit/doivent s'assurer que le processus d'évaluation ne cause pas de préjudice psychologique, social ou économique aux participants. Une attention particulière devrait être accordée aux groupes vulnérables, tels que les femmes, les enfants ou les communautés marginalisées.

Les participants à l'évaluation doivent être **pleinement informés** de l'objectif, de la portée et des méthodes de l'évaluation, et le ou les évaluateurs doivent obtenir **un consentement explicite et volontaire** avant de mener des entrevues, des groupes de discussion ou des sondages auprès des bénéficiaires du projet. Le consentement doit inclure le **droit de se rétracter** à tout moment sans répercussions. **La confidentialité** doit être respectée en veillant à ce que les données recueillies soient stockées en toute sécurité et accessibles uniquement aux personnes autorisées. Les informations permettant d'identifier une personne doivent être supprimées conformément aux principes d'**anonymat**. Les évaluateurs doivent respecter les normes de protection des données pertinentes, telles que les règles sur la protection des individus nationaux afin d'empêcher l'accès non autorisé ou l'utilisation abusive d'informations sensibles.

### 3. APPROCHES ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

**Approches** : L'évaluation doit utiliser une **approche participative**, c'est-à-dire que le ou les évaluateurs doivent indiquer explicitement comment les principales parties prenantes seront tenues informées et comment leur participation sera assurée au cours des principales phases de l'évaluation. Cela inclut à la fois le GRE en tant que commissaire, ainsi que les titulaires de droits qui bénéficient du projet et qui ont la possibilité de présenter leurs points de vue et leurs suggestions d'amélioration. L'évaluation devrait appliquer une **approche fondée sur les droits de la personne et sensible au genre**, en évaluant davantage PARCAN d'une **manière contextuelle**, ce qui signifie que les progrès et les résultats du projet sont évalués en fonction de la situation politique, économique et sociale qui prévaut au Niger.

L'évaluation doit être clairement axée sur **l'utilisation et l'apprentissage**, en capturant et en communiquant **les apprentissages** pertinents pour le développement de projets futurs et de partenariats. Il faudrait s'efforcer davantage de **communiquer les** données et les recommandations d'évaluation de manière qu'elles soient facilement accessibles, même aux non-spécialistes. Les aspects liés à la communication devraient être pris en compte dans le cadre de la préparation de l'évaluation et au cours de sa mise en œuvre, afin de garantir que les constatations et les conclusions puissent être communiquées à un public plus large.

**Méthodes** : On s'attend à ce que l'évaluation utilise une **approche mixte**, en s'appuyant sur des méthodes et des sources qualitatives et quantitatives pour la collecte de données. Ceci pour compenser les faiblesses et les biais respectifs. **La collecte de données** devrait inclure des éléments virtuels et en face à face. **La triangulation** devrait être utilisée dans l'analyse, en s'appuyant sur les connaissances de plusieurs sources de données probantes pour vérifier les résultats et les progrès. Adhérant à une approche participative, l'analyse devrait avoir davantage d'occasions explicites **de validation** des constatations préliminaires, des conclusions et des recommandations parmi les principales parties prenantes de l'évaluation. Il est recommandé que l'évaluation soit **fondée sur la théorie**, c'est-à-dire que les voies de contribution entre les activités financées et les objectifs globaux sont évaluées en fonction de la théorie du changement, des hypothèses, du contexte et des causalités du projet afin de mieux comprendre les résultats. Le rapport doit être clair et concis, y compris les présentations et le rapport écrit, conformément à la liste des produits livrables figurant dans le présent mandat. Les limites de l'évaluation doivent être précisées dans le rapport. Étant donné que les critères et les questions d'évaluation peuvent nécessiter

des méthodologies différentes, la méthodologie exacte doit être élaborée et justifiée dans l'offre soumise à CADEV, puis précisée et finalisée dans le rapport initial, y compris des considérations d'échantillonnage à différents niveaux.

**Questions d'évaluation :** Une attention particulière devrait être accordée aux aspects suivants du PARCAN :

- Quelles sont les principales considérations stratégiques à prendre en compte par rapport à la durabilité des efforts et des résultats, ainsi que des besoins futurs du secteur et du contexte du projet ?
- Quelle est la valeur ajoutée apportée par les deux parties dans le partenariat CADEV/CDK et la mise en œuvre de PARCAN
- Quelles sont les principales leçons apprises et les facteurs de succès des résultats obtenus de PARCAN ?

Criteria	Preliminary evaluation questions
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation initiale des besoins a-t-elle permis de cerner les besoins prioritaires de la communauté ? L'évaluation a-t-elle permis d'établir une distinction entre les besoins des hommes et des femmes et ceux des ménages les plus vulnérables et les moins vulnérables ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi pas ?</li> <li>• La conception du projet permet-elle de répondre aux besoins prioritaires de la collectivité, compte tenu des objectifs, des activités et du calendrier du projet ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> <li>• La stratégie de ciblage a-t-elle permis au projet de répondre aux besoins les plus importants de la communauté (c.-à-d. les ménages ou les personnes les plus vulnérables) ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> <li>• La participation de la communauté a-t-elle été suffisante tout au long de l'évaluation des besoins, de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du projet ? Pourquoi ou pourquoi pas ? Si ce n'est pas le cas, comment peut-on améliorer la participation pendant le reste du projet (pour les évaluations à mi-parcours) ou dans un projet futur (pour les évaluations finales) ?</li> <li>• Le projet a-t-il répondu aux besoins et aux priorités spécifiques des femmes ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> </ul>
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le projet complète-t-il et coordonne-t-il les efforts d'autres acteurs (par exemple, le gouvernement, les ONG, les agences des Nations Unies) travaillant sur des questions similaires d'aide humanitaire, de développement et de consolidation de la paix dans la zone ciblée ?</li> <li>• Des synergies ont-elles été créées avec d'autres interventions dans le pays ou des projets financés par la CDK ? Quelles étaient les possibilités d'augmentation de l'échelle et des synergies ?</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure le projet est-il aligné sur les politiques et stratégies de l'organisation de mise en œuvre en matière d'aide humanitaire, de développement et de consolidation de la paix ?</li> <li>• Dans quelle mesure les divers départements ou unités de l'organisation de mise en œuvre collaborent-ils efficacement pour assurer une approche cohérente des objectifs du nexus ?</li> <li>• Dans quelle mesure le projet s'harmonise-t-il avec les politiques et les cadres nationaux, ainsi qu'avec les engagements internationaux (p. ex., les objectifs de développement durable, le Grand Bargain) et les soutient-il ?</li> </ul>
<p>Efficacité (Effectiveness)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet a-t-il atteint les résultats prévus (conformément au plan de mise en œuvre détaillé) dans les délais prévus ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> <li>• Le système de suivi et d'évaluation a-t-il fourni les bonnes informations au bon moment pour permettre une gestion de projet et une prise de décision en temps opportun ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> <li>• Le travail en partenariat a-t-il permis d'accroître l'efficacité et la qualité du projet ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> <li>• Le projet a-t-il permis de renforcer les capacités des partenaires ? Si oui, comment la capacité des partenaires a-t-elle été construite ?</li> </ul>
<p>Efficience (efficiency)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les structures de dotation et de gestion du projet sont-elles efficaces ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> <li>• Le personnel du projet avait-il la capacité nécessaire pour mettre en œuvre un projet de haute qualité ? Pourquoi ou pourquoi pas ? Quel était le coût par participant au projet ? Est-ce raisonnable compte tenu de l'impact du projet ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> <li>• L'utilisation des ressources a-t-elle été optimale dans la mise en œuvre des différentes composantes du projet ? Pourquoi ou pourquoi pas ?</li> </ul>
<p>Impact</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans quelle mesure l'impact escompté du projet a-t-il été atteint ? Quelles sont les facteurs qui ont contribué à l'atteinte des résultats ?</li> <li>• La contribution à l'impact a-t-elle varié selon les régions, les ménages ou les individus ciblés (p. ex., les hommes et les femmes) ? Si oui, comment et pourquoi ?</li> <li>• Le projet a-t-il eu des répercussions imprévues, positives ou négatives ?</li> <li>• Quelles contributions à l'impact ont été les plus précieuses pour les communautés participantes ? Pourquoi ?</li> </ul>
<p>Durabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est la probabilité que la communauté soit en mesure de maintenir les résultats du projet ? Quelles sont les preuves à l'appui de cette affirmation ?</li> <li>• Qu'est-ce que le projet a fait pour aider les structures ou les groupes communautaires à continuer de répondre aux besoins de la communauté et de maintenir l'impact du projet ? Dans quelle mesure cela suffit-il ??</li> </ul>

#### 4. LIVRABLES, BUDGET ET ÉCHÉANCIER PROVISOIRE

Les livrables explicites de la mission comprennent :

- **Un rapport de démarrage/inception** décrivant clairement les détails de la méthodologie et de l'approche d'évaluation en fonction des constatations préliminaires de l'examen des documents. Le rapport devrait comprendre un plan provisoire, un plan de travail détaillé avec les principaux jalons ainsi qu'une matrice d'évaluation avec des questions d'évaluation clés et précises, la source prévue de collecte des données et la méthode de collecte des données. Des guides d'entretien et/ou des questionnaires devraient également être annexés au projet de rapport initial. Le rapport doit comporter au maximum 30 pages, à l'exclusion des annexes. Le rapport doit être partagé avec le GRE pour consultation et approbation avant d'être finalisé.
- **Un projet de rapport d'évaluation** d'un maximum de 30 pages, comprenant un résumé exécutif de 03 pages et des recommandations d'une page, à l'exclusion des annexes.
- **Un rapport d'évaluation final** d'un maximum de 30 pages, comprenant un résumé de 03 pages et des recommandations d'une page, à l'exclusion des annexes, intégrant les commentaires du GRE.
- **Une réunion de dissémination**, au cours de laquelle les principales constatations, les leçons apprises et les recommandations sont partagées avec les principaux intervenants, y compris une **présentation PowerPoint** des principales conclusions et recommandations.
- **Un minimum de 05 histoires de cas de meilleures pratiques et/ou des histoires de changements les plus significatifs** d'un maximum de 1 page chacune.

Le calendrier préliminaire de la mission est le suivant :

	Dates en 2025	Remarques
Date limite pour l'émission de l'avis à manifestation d'intérêt	17 Mars 2025	
Sélection de consultant/équipe d'évaluation	D'ici le 18 Mars 2025	
Contrat avec le consultant/l'équipe d'évaluation	Avant le 20 Mars 2025	
Envoi de la documentation par l'ERG au consultant/ l'équipe	Avant le 21 Mars 2025	
Rapport final de lancement	24 Mars 2025	
Visites de terrain et collecte de données	Entre le xxx et xx mars	Dates et période à déterminer
Projet de rapport d'évaluation	18 Avril 2025	
Rapport d'évaluation final	25 Avril 2025	
Réunion de dissémination	Primo Avril	Dates à déterminer

## 5. QUALIFICATIONS SOUHAITÉES [ET PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES]

Il est fortement recommandé que les évaluateurs mandatés comprennent un chef d'équipe ou un évaluateur principal ayant une solide expérience de la direction d'évaluations et d'équipe. Le consultant ou l'équipe (collectivement) doit couvrir les qualifications suivantes :

- Solide expérience des évaluations conformes aux critères du CAD de l'OCDE, de préférence dans des contextes de crise prolongée et de nexus.
- Expérience pratique dans les secteurs de l'humanitaire et/ou de la société civile.
- Expérience de la programmation [pertinente pour la programmation thématique] dans les situations de crise prolongée et de lien
- Expérience du Niger et en particulier la zone de Tillabéri (Ayerou) et Niamey .
- Expérience de l'évaluation ou expérience professionnelle antérieure au sein de confédérations ou d'alliances d'ONG
- Solides compétences analytiques et méthodologiques pour la collecte de données qualitatives et/ou quantitatives et la documentation des résultats
- Compétences éprouvées en matière de conseil en processus pour documenter l'apprentissage au niveau du programme et de l'organisation
- Maîtrise totale de français ; la maîtrise de langue locale ? (zones d'intervention) est un atout
- Une expérience acquise avec soutien financé à des organisations humanitaires ou de développement, ou à d'autres programmes financés par des partenaires technique et financiers / bailleurs à des acteurs de la société civile, est considérée comme un atout majeur.

Les offres sont évaluées sur la base du contenu thématique, de la composition professionnelle, de la compétence de l'équipe d'évaluation et du prix. Dans le cadre de l'évaluation des offres conformes, des entretiens avec les chefs d'équipe proposés peuvent être réalisés afin de clarifier et de confirmer le détail des informations fournies dans le CV du chef d'équipe soumis.

Veillez soumettre une manifestation d'intérêt par e-mail à l'adresse suivante [[recrutement@cadevniger.org](mailto:recrutement@cadevniger.org)] au plus tard le 17 Mars 2025 à 16h30 CET avec le titre Evaluation de la fin du programme PARCAN (2022-2025).

L'offre doit comporter :

- CV(s) Membre de l'équipe avec des détails sur les qualifications, l'expérience et les antécédents de travail similaire effectué dans le passé.
- Résumé de la capacité de gestion et d'assurance de la qualité
- Proposition technique qui résume votre compréhension du mandat, de la méthodologie proposée et des approches pour le devoir.
- Proposition financière fournissant des estimations de coûts des honoraires de conseil quotidiens, des transports et d'autres frais généraux en FCFA
- Le plan de travail prévu et les horaires des journées
- Copies de deux rapports d'évaluation récemment terminés sur des missions similaires

Niamey, le 11.03.2025

**Le Secrétaire Exécutif National,  
M. ANATONI CLEMENT.**

